

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 1379

présenté par

Mme Santiago, Mme Pic, Mme Thomin, Mme Rabault, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel,  
M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette,  
M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli,  
Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit,  
Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rouaux, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud et  
M. Vicot

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter l'alinéa 60 par la phrase suivante :

« Dans ce cadre, et avec comme fondement la boussole stratégique, la France s'engage à poursuivre activement sa participation au développement d'une Europe de la défense. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement déposé par le groupe Socialistes et apparentés vise à insister à la fois sur la nécessité de prévenir les aléas géopolitiques possibles que créerait un désinvestissement de nos partenaires d'Europe ainsi qu'à assurer l'engagement de la France dans la construction d'une Europe de la défense pour laquelle elle a vocation à jouer un rôle majeur.